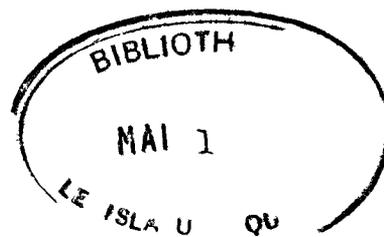




ministère des

TRAVAUX PUBLICS

RAPPORT ANNUEL
1970/71



Son Honneur le lieutenant-gouverneur
Monsieur Hugues Lapointe
Hôtel du Gouvernement
Québec

Votre Honneur,

*J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel
du ministère des Travaux publics
pour l'exercice terminé le 31 mars 1971.*

Le ministre,

Bernard Pinard

Le 25 janvier 1972.

Monsieur Bernard Pinard
Ministre de la Voirie, des Travaux publics et des Transports
Hôtel du Gouvernement
Québec.

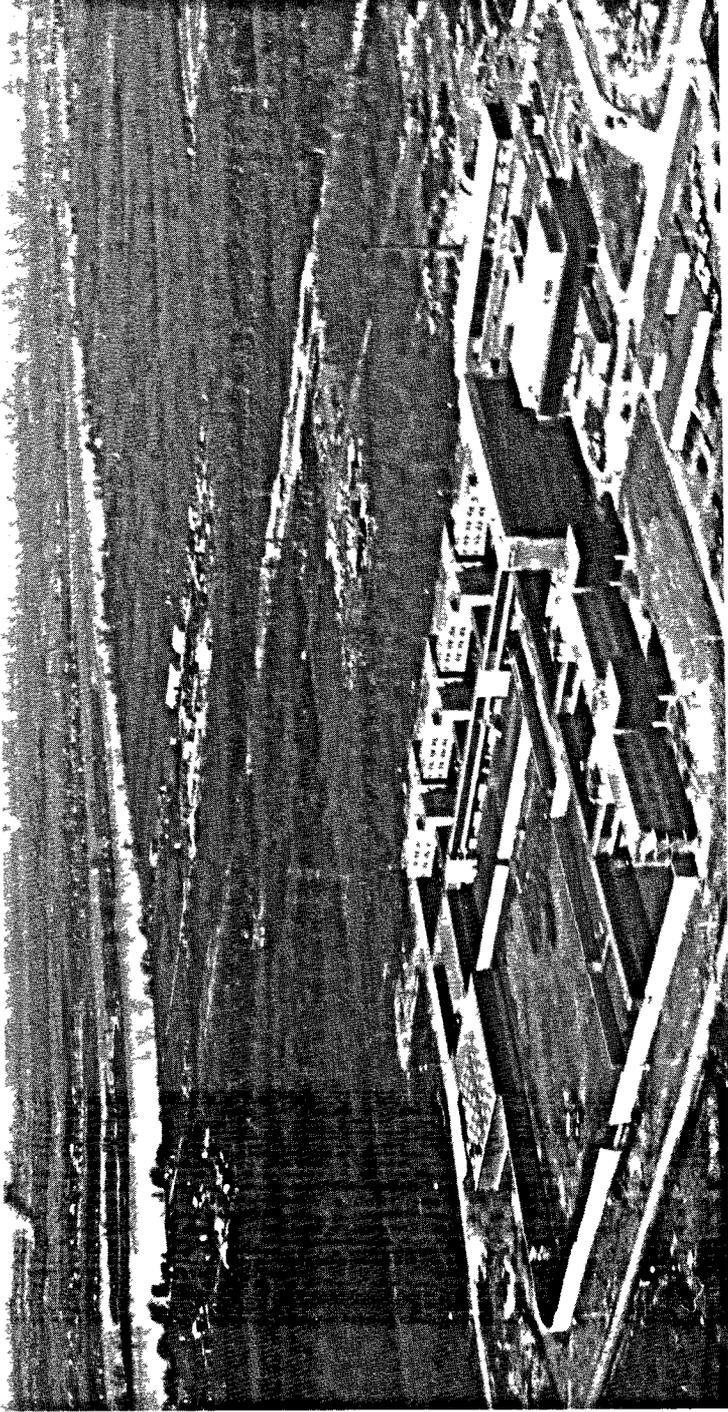
Monsieur,

*J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel
du ministère des Travaux publics
pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 1971.*

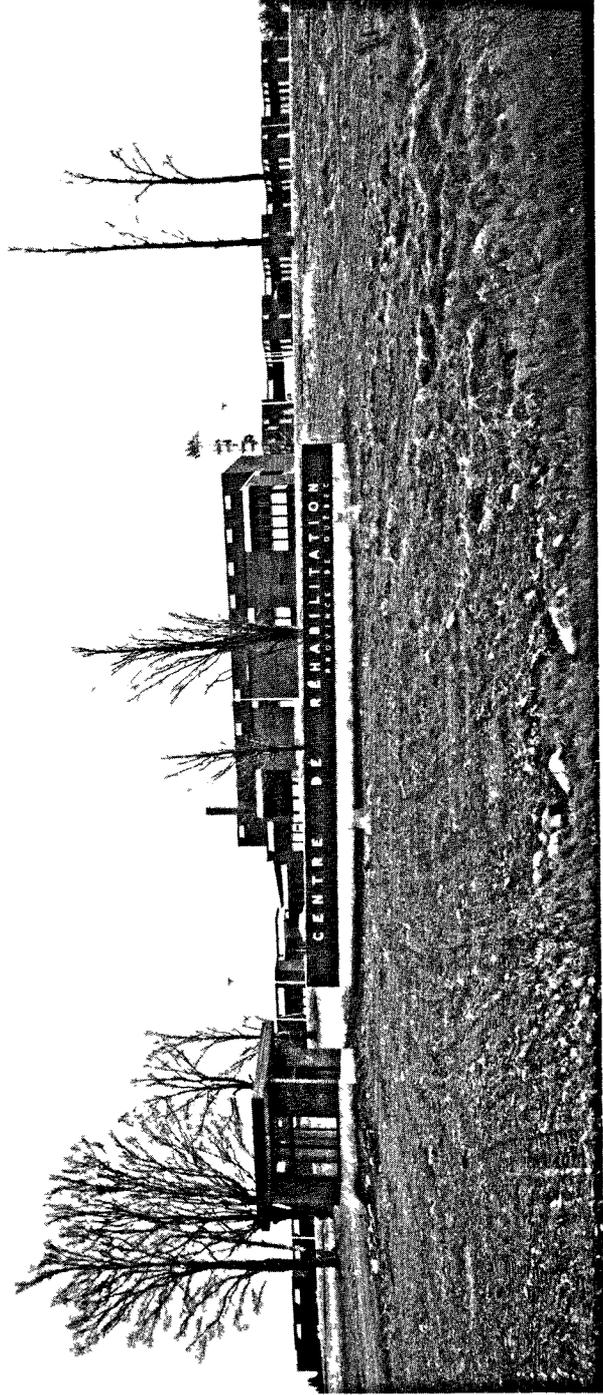
Le sous-ministre,

Claude Rouleau

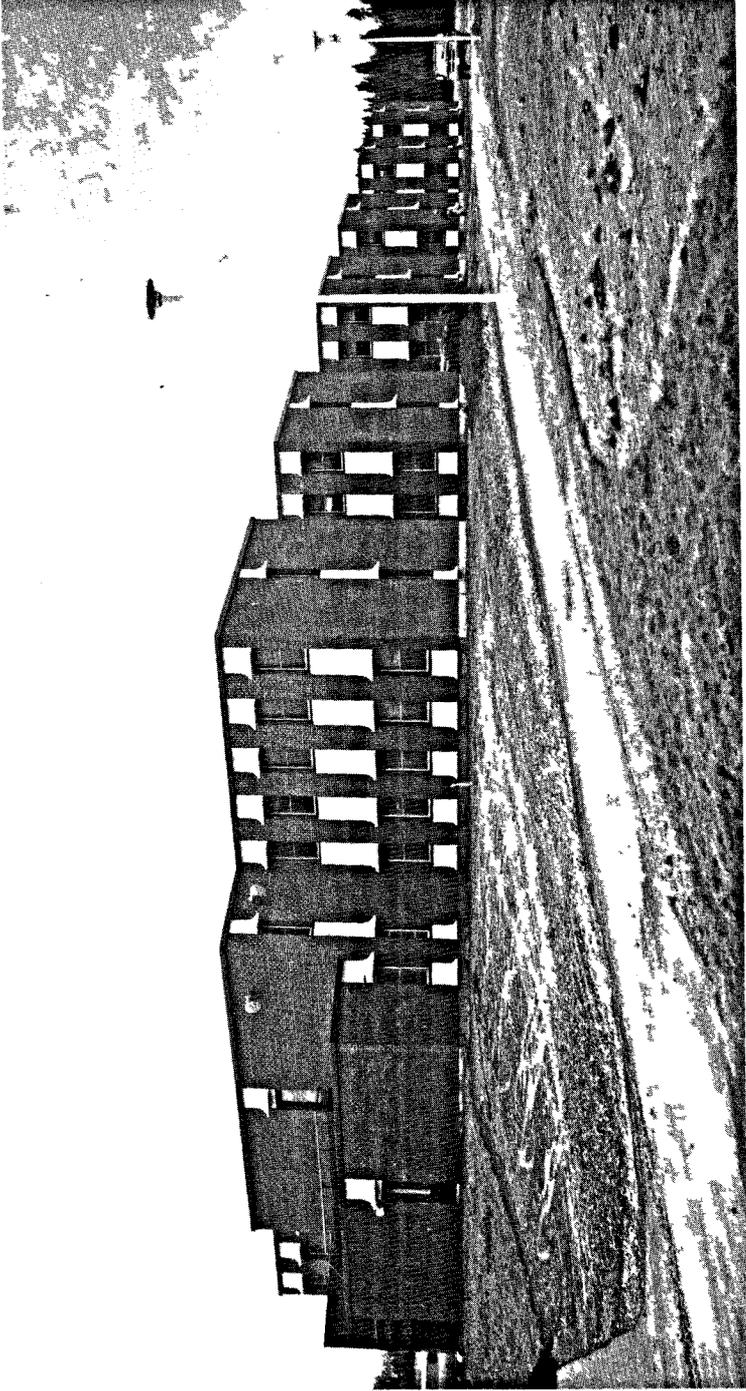
Le 25 janvier 1972



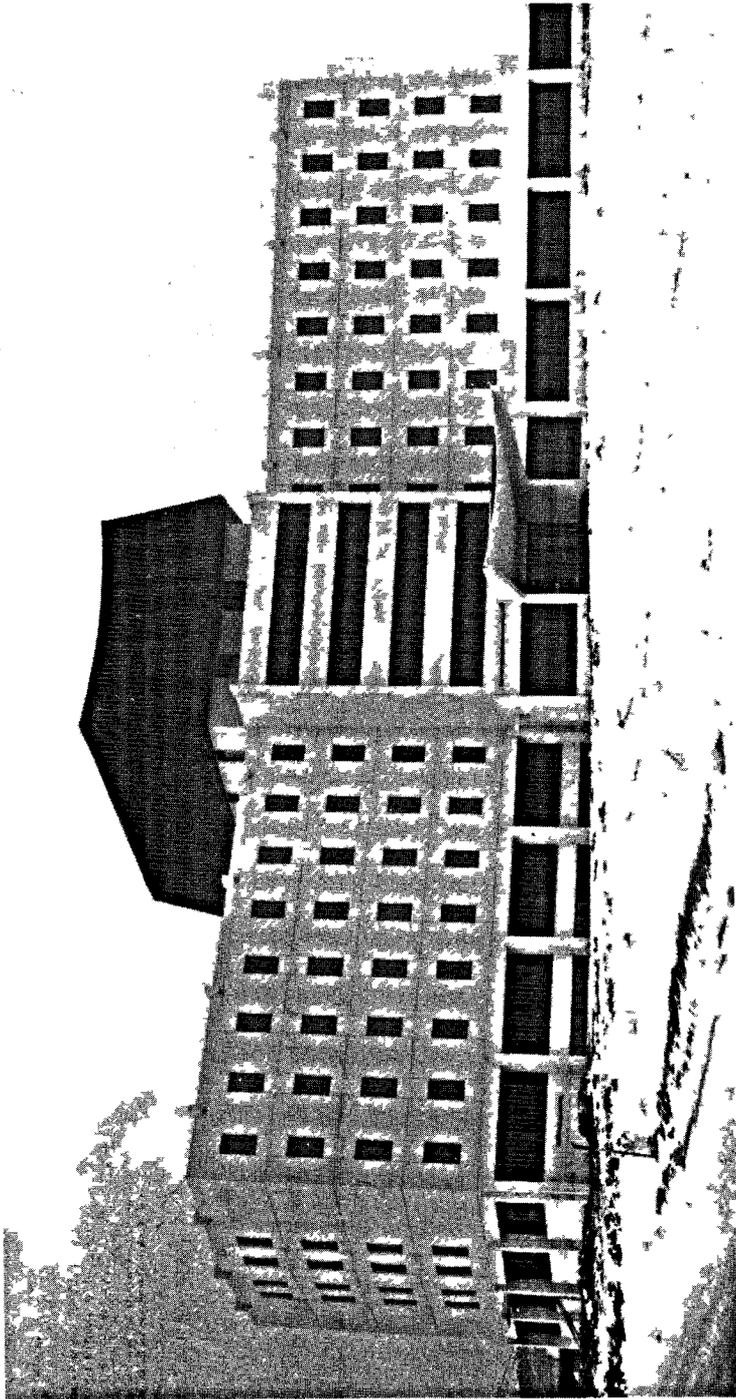
INSTITUT PINEL



CENTRE DE RÉHABILITATION DE WATERLOO



CENTRE DE RÉHABILITATION DE WATERLOO



HÔPITAL THETFORD-MINES

Le rôle du ministère

Le ministère des Travaux publics a comme rôle primordial la garde et le contrôle de tous les travaux publics, les propriétés immobilières et édifices qui appartiennent à la Province, la résidence du lieutenant-gouverneur et tous les immeubles qui logent les divers ministères. L'expansion des services gouvernementaux au cours de l'exercice 1970/71 a agrandi le champ d'action de ce ministère de service.

Planification

Le groupe de la Planification, formé en mai 1969, établit aussi rationnellement que possible les besoins en équipement, à moyen et à long terme, des différents ministères qui font appel à ses services. Il a effectué plusieurs études économiques et financières sur les alternatives possibles pour satisfaire aux besoins en équipement des ministères afin de porter au maximum la rentabilité des projets mis de l'avant. Il a joué un rôle important dans la conception du projet de Place Desjardins à Montréal, de centres administratifs régionaux en province et il a participé à l'élaboration de la politique de stationnement ainsi qu'à la préparation d'un cahier de normes de signalisation dans les immeubles gouvernementaux.

La Planification du ministère des Travaux publics met à jour des cartes d'équipement qui illustrent la répartition géographique, selon les régions administratives, des immeubles gérés par le ministère; elle a aussi collaboré très étroitement, par l'entremise d'un coordonnateur, à tous les programmes et projets de l'O.D.E.Q.

Le contrôle des immeubles

Le service du Contrôle des immeubles est le gestionnaire des locations du gouvernement ainsi que des immeubles qui font l'objet de subventions aux municipalités; il procède également à l'acquisition ou à la vente de certaines propriétés pour le gouvernement du Québec.

En 1970/71, il contrôlait ainsi quelque 575 locations pour les différents ministères au Québec, d'une superficie totale de 4 337 526 pieds carrés et d'une valeur de \$14 096 465.18. Ce service s'est occupé des locations suivantes à l'étranger : Boston, Chicago, Dallas, Dusseldorf, Lafayette, Londres, Los Angeles, Milan, New-York(2). Ces locations représentent une superficie de 25 508 pieds carrés et une somme de \$177 004.41. Tous les frais inhérents aux loyers — taxes, service de l'électricité, etc. — sont également sous la juridiction du service du Contrôle des immeubles. Ce dernier a de plus contrôlé l'évaluation des immeubles gouvernementaux et répondu à plus de 200 demandes de subventions annuelles des municipalités.

Projets et construction

Cette direction générale voit à la construction de toutes nouvelles bâtisses et aux améliorations aux bâtisses existantes sur demande des ministères-clients après avoir étudié et fait approuver ces demandes.

Après que l'on a disposé des soumissions conformément à la loi, le service des Projets et Construction voit à la réalisation des travaux dans le respect des plans d'exécution jusqu'à la prise en possession par les ministères-clients.

Toute une équipe de chargés de projets, d'architectes et d'ingénieurs assure la coordination entre les entrepreneurs, les professionnels-conseils et les divers ministères.

Au nombre des immeubles livrés par le ministère des Travaux publics durant l'année écoulée, mentionnons :

L'hôpital de Thetford-Mines
Le Palais de Justice de Thetford-Mines
L'Édifice du procureur général à Montréal
L'Institut Pinel à Montréal
Le Centre de Réhabilitation de Waterloo
Le Palais de Justice de Sorel
L'Hôpital du Haut-Richelieu.

La direction de Projets et Construction veille en ce moment aux constructions suivantes :

Le Complexe G, phase III, à Québec

Le Complexe H-J, à Québec

Le Complexe scientifique, à Sainte-Foy

Le Palais de Justice de Saint-Hyacinthe

Le Conservatoire du Grand Théâtre, à Québec

Le chauffage central du Complexe parlementaire (Édifice E)

La centralisation de Nicolet

La centralisation de Rimouski

L'Institut de police de Nicolet

La Place de la justice, à Montréal

Le Parc des voltigeurs, Phase 1

Le Laboratoire de santé, à Montréal

Les haltes routières, route 20

Le garage souterrain d'Youville, à Québec

Compte tenu des disponibilités budgétaires obtenues pour son compte et celui des ministères-clients, l'immobilisation totale du ministère des Travaux publics se chiffre à \$49 000 000 pour 1970/71.

Les comités consultatifs

Des comités consultatifs analysent les projets importants en vue de contrôler les coûts de construction et la qualité physique et fonctionnelle des bâtiments. Et cela à tous les stades de l'exécution des plans et devis.

Le secteur de la construction évoluant constamment et rapidement, le ministère croit opportun de profiter de l'expérience de l'entreprise privée, où il recrute des conseillers en plus de professionnels responsables de projets particuliers. Ce mécanisme de consultation technique produit les meilleurs résultats.

La Direction de l'aménagement

En 1970/71, le ministère des Travaux publics a confié à une nouvelle Direction générale de l'aménagement l'exécution des programmes d'ameublement et l'acquisition de mobilier.

Les réalisations les plus importantes dans ce domaine furent l'aménagement des bureaux-chefs de cinq ministères : Transports, Industrie et Commerce, Agriculture et Colonisation, Terres et Forêts, Institutions financières. Cela veut dire l'installation d'environ 3 500 personnes dans environ un demi-million de pieds carrés. Il faut mentionner aussi l'aménagement de 85 bureaux d'aide sociale, du laboratoire de micro biologie du ministère des Affaires sociales et de l'imprimerie de l'Éditeur officiel du Québec.

En collaboration avec le Service général des achats et le Bureau des normes du Québec, la Direction générale de l'aménagement a révisé complètement les normes de mobilier du gouvernement en donnant priorité aux critères de performance sur ceux de « design ».

En collaboration avec le ministère des Communications, la Direction de l'aménagement a publié un document de normes de signalisation afin d'uniformiser l'« image graphique » projetée par les divers organismes du gouvernement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des immeubles.

L'édifice abritant les ministères de l'Agriculture et de la Colonisation et des Terres et Forêts est aménagé selon les principes de l'aménagement paysager (« office landscaping ») type d'aménagement nouveau au sein des ministères du gouvernement du Québec.

Le Service de l'entretien

Au cours de l'année 1970/71, on a transmis au Service de l'entretien, après leur construction, les édifices suivants :

Palais de justice de Saint-Jérôme
Centre de réhabilitation de Waterloo
Centralisation de Thetford-Mines
Centre de détention d'Orsainville
Le stationnement du complexe G de Québec.

On a formé un groupe d'ingénieurs et autres techniciens pour étudier les méthodes d'entretien et d'exploitation des nouveaux édifices où des équipements complexes imposent des changements non seulement dans le type du personnel pour faire le travail, mais aussi dans les méthodes mêmes de travail. On cherche à parfaire l'implantation des systèmes simples d'entretien préventif mis au point grâce à ces études.

Des recherches se poursuivent auprès d'autres gouvernements et d'institutions privées afin de normaliser un système d'entretien préventif encore plus poussé pour répondre aux besoins dans des immeubles tels que les complexes G et H, de Québec; le complexe scientifique, de Sainte-Foy; le nouveau Palais de justice, de Montréal.

L'Entretien envisage de prendre à sa charge 3 000 000 de pieds carrés d'édifices nouveaux en 1971/72, sans compter les 1 500 000 pieds carrés de stationnement. L'augmentation en surface des édifices du gouvernement pour cette année sera de 30%, non compris les espaces de stationnement.

Du côté administratif, on peut dire que la décentralisation de l'exécution est complétée dans les douze régions par rapport aux quatre d'autrefois. Il reste à parfaire cette décentralisation.

La sécurité

Le Service de la sécurité, fourni dans les édifices, a été joint à l'Exploitation. On a commencé par établir les besoins sécuritaires pour fournir immédiatement un service adapté aux nouvelles conditions. À l'automne 1970, une collaboration étroite avec la Sûreté du Québec s'est imposée et le ministère des Travaux publics a volontiers remis son autorité au directeur général de la Sûreté en raison des circonstances.

En 1970/71, le service de sécurité a réalisé 102 relevés sécuritaires, 242 enquêtes générales, 41 implantations de gardiennage, 51 plans d'évacuation et il a préparé 60 directives à l'usage des gardiens et responsables des édifices. Il faudrait mentionner aussi l'immense travail accompli pour instaurer un service de garde adéquat à la Cité parlementaire ainsi qu'au nouveau Pailais de justice de Montréal.

Postes et messageries

Les Postes et Messageries ont poursuivi leur entreprise de centralisation. Tant à Montréal qu'à Québec, on a établi des centres de distribution de même qu'un système de transport, en collaboration avec l'entreprise privée, à un coût moindre que celui de la Poste fédérale pour le transport entre Montréal et Québec. On doit noter que le service est même plus rapide.

Il est résulté de tout cela des économies et une plus grande efficacité.

Services divers

En collaboration avec divers services, dont la Trésorerie, on a mis au point des « normes et procédés administratifs régissant les machines de bureau ».

Avec la venue de nouveaux immeubles comme « Corpo Sainte-Foy à Québec et le 255, est, Crémazie, de Montréal, on a songé à de nouvelles méthodes pour les concessions alimentaires. Le ministère des Travaux publics, à qui un arrêté ministériel confiait cette responsabilité en 1963, procède par voie de soumissions et cherche à assurer aux fonctionnaires les prix les plus raisonnables tout en récupérant la valeur locative des espaces prévus et les investissements.

Le service juridique

La complexité des tâches du ministère des Travaux publics l'oblige à recourir aux services d'un Service juridique dont l'activité ne saurait se résumer sous forme de statistiques.

Il s'agit d'émettre des opinions juridiques à tous les services du ministère qui en demandent; voir à l'acquisition de gré à gré, ou par expropriation, d'immeubles pour tous les ministères en général; de vérifier les baux de location d'immeubles pour les services administratifs des ministères; d'étudier et de régler si possible, les recouvrements ou réclamations (poursuites) sur contrats de construction, d'aménagement, d'entretien et de location d'édifices; de collaborer avec les successions des employés du ministère et de les aider; d'administrer les saisies-arrêts sur contrats ou salaires; de s'occuper des réclamations délictueuses et des réclamations résultant d'accidents de travail.

DÉPENSES DU 1^{er} AVRIL 1970 AU 31 MARS 1971

DÉPENSES ORDINAIRES

ARTICLE I — ADMINISTRATION

A) Administration

Traitements et indemnités	\$ 513 589.00	
Frais de voyage	21 334.48	
Honoraires	225 450.74	
Frais de bureau	7 995.05	
Matériel, articles de bureau, impres- sion et abonnements	27 496.96	
Traitement Electronique des Données	102 688.06	
Automobiles : achat		
Automobiles : entretien et opération	<u>2 466.01</u>	\$ 901 020.30

B) Planification

Traitements	132 566.39	
Frais de voyage	4 260.13	
Frais de bureau et autres dépenses	1 395.68	
Matériel, articles de bureau, impres- sion, abonnements	<u>5 673.01</u>	143 895.21

C) Organisation et méthode

Traitements	115 613.88	
Frais de voyage	2 962.07	
Frais de bureau et autres dépenses	955.50	
Matériel, articles de bureau, impres- sions et abonnements	<u>5 837.70</u>	125 369.15

D) Gestion de l'équipement

Traitements	181 716.15	
Frais de voyage	10 816.63	
Frais de bureau et autres dépenses	1 460.84	
Matériel, articles de bureau, impres- sions et abonnements	<u>8 652.58</u>	202 646.20

E) Projets et conception

Traitements	454 049.11	
Frais de voyage	19 043.84	
Frais de bureau et autres dépenses	990.36	
Matériel, articles de bureau, impres- sions et abonnements	<u>15 996.20</u>	490 079.51

F) Services auxiliaires

Traitements	691 270.79	
Frais de voyage	10 873.03	
Frais de bureau et autres dépenses	12 466.75	
Matériel, articles de bureau, impres- sions et abonnements	<u>121 982.94</u>	836 593.51 \$ 2 699 603.88

ARTICLES II — SERVICES DE SOUTIEN

<i>A) Bureau de poste</i>		
Traitements	\$ 169 814.01	
Salaires	15 333.34	
Frais postaux	<u>1 279 000.00</u>	1 464 147.35
<i>B) Service téléphonique</i>		
Traitements	63 666.11	
Standard et appels interurbains . . .	<u>3 034 446.31</u>	3 098 112.42
<i>C) Service des machines de bureau</i>		
Traitements	8 192.71	
Salaires	140 682.67	
Pièces, outillage et autres dépenses	<u>28 613.42</u>	177 488.80
		<u>\$ 4 739 748.57</u>
<i>Moins : — Remboursements</i>		<u>123 725.39</u> \$ 4 616 023.18

ARTICLE III — ENTRETIEN ET RÉPARATION DES ÉDIFICES PUBLICS

Traitements	\$ 1 512 030.33	
Salaires	5 577 009.53	
Frais de voyage	133 801.75	
Honoraires	\$ 172 796.34	
Frais de bureau	658.48	
Matériel, articles de bureau, impres- sions et abonnements	113.75	
Achat de matériaux, fournitures, entretien et réparations	6 736 030.99	
Eclairage, chauffage, force motrice et taxes	2 977 362.39	
Loyers	14 273 469.59	
Ameublement et frais de déména- gement	549 976.87	
Véhicules moteurs : achat	13 765.40	
Véhicules moteurs et bateaux : en- retien et opération	79 655.13	
Autres dépenses	<u>88 552.39</u>	32 115 222.94
<i>Moins : Remboursements</i>		<u>\$ 1 153 180.06</u> \$30 962 042.88

ARTICLE IV

Indemnités aux accidentés ou à leurs dépendants et soins médicaux	85 147.90
-------------------------------------------------------------------	-----------

ARTICLE V

Subventions aux corporations municipales de comtés pour chambres fortes et bureaux d'enregistrement .	3 500.00
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------

ARTICLE VI

Dépenses diverses ou imprévues . .	24 930.89
------------------------------------	-----------

Immobilisation

Achat, construction et transformation d'immeubles, y compris ameublement et équipement	\$48 984 311.37	
Moins : — Imputations	<u>3 479 192.16</u>	<u>\$45 505 119.21</u>
GRAND TOTAL		<u>\$83 896 367.94</u>